

MAIRIE DE BEBING
9 Rue de la Fontaine
57830 BEBING

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
AU PUBLIC, UNIQUEMENT LES
▷ **LUNDIS** : de 17 H à 19H
▷ **VENDREDIS** : de 18 H A 19 H

Site : www.bebing.fr

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 28 MAI 2020

Sous la présidence de : Mme Marie-Paule BAZIN, Maire
Membres présents : Messieurs : Didier DEVIN, Marc DEGRELLE, Stéphane DUCOURTIOUX,
Bernard JACQUES, Hubert LEONARD, Raphaël MEISSE, Michel SOUFFLET,
Mesdames : Kristina LEINEN, Danièle OSWALD, Virginie SAAM
Absent excusé : Néant

Avant de débiter la séance d'installation du nouveau Conseil Municipal, Mme le Maire fait observer une minute de silence en mémoire de M. André KUBLER, qui a effectué deux mandats de conseiller, dont un de premier adjoint, de Mme Marie-Louise LORICH, ancienne conseillère municipale (deux mandats également) et de M. et Mme Albert ANDRE.

♦ **ELECTION DU MAIRE**

Sous la présidence de M. Bernard JACQUES, le Conseil Municipal est invité à élire le maire par vote secret. Mme Marie-Paule BAZIN, seule candidate, est élue maire par 10 voix et 1 abstention (la sienne).

♦ **FIXATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS**

Après vote, 2 voix pour 2 postes
9 voix pour 3 postes.

Le Conseil Municipal décide la création de 3 postes d'adjoints.

♦ **ELECTION DES ADJOINTS**

1^{er} adjoint : M. Stéphane DUCOURTIOUX est candidat. Il est élu au 2^{ème} tour par 6 voix.

2^{ème} adjoint : M. Michel SOUFFLET est candidat. Il est élu au 1^{er} tour avec 11 voix.

3^{ème} adjoint : M. Marc DEGRELLE et Mme Virginie SAAM sont candidats.
M. Marc DEGRELLE est élu au 1^{er} tour par 8 voix.
Mme Virginie SAAM obtient 2 voix, 1 abstention.

♦ **INDEMNITE DE FONCTION DES ADJOINTS AU MAIRE**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer le montant des indemnités des 3 adjoints à 100% de l'indice brut terminal de la Fonction Publique.

Une compensation de l'état d'un montant de 4 500€ (dotation d'élu local) sera versée à la commune.

♦ **DELEGATION AU MAIRE DE CERTAINES DELEGATIONS D'ATTRIBUTION AUTORISEES PAR LA LOI**

Après exposé par Mme le Maire de certaines délégations autorisées par la loi et destinées à faciliter la bonne marche de l'administration communale, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder au maire ces délégations.

♦ **LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL**

Un exemplaire est remis à chaque conseiller.

♦ **DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL A DES ORGANISMES EXTERIEURS**

A la communauté de communes de Sarrebourg Moselle Sud :

Titulaire : Mme Marie-Paule BAZIN
Suppléant : M. Stéphane DUCOURTIOUX

Au Syndicat des Eaux de Lorquin Gondrexange :

Titulaires : Mme Marie-Paule BAZIN, M. Marc DEGRELLE
Suppléants : M. Michel SOUFFLET, M. Didier DEVIN

DIVERS

➤ **Masques**

Chaque habitant a reçu un masque en tissu et 3 masques chirurgicaux offerts par la commune. 3 masques en tissu ont été offerts par la CCSMS à chaque enfant de 6 à 12 ans. La semaine prochaine, 1 masque en tissu confectionné par une entreprise locale (ex APPEL-LOR) et offert par la CCSMS sera distribué à chaque habitant.

INFO

Correspondant local Républicain Lorrain

Mme Hélène HOLWECK, qui assurait cette fonction, a démissionné.

Un appel à candidature est lancé. Toute personne intéressée devra contacter la mairie.

Fermeture de la route de Kerprich

En raison de travaux de broyage d'arbres en lisière de forêt effectués par l'ONF, la route de Kerprich sera fermée à toute circulation du 8 au 11 juin 2020, de l'intersection de la ferme du Rinting jusqu'au château d'eau.

Contrôle des installations de la fibre

Moselle Fibre procèdera prochainement à des contrôles des travaux liés au déploiement de la fibre.

Contrôle des hydrants

La société SIVIHE effectuera le contrôle des hydrants le 8 juillet 2020. Quelques désagréments peuvent en découler sur le réseau d'eau.

Réouverture de la mairie

A partir de lundi 8 juin, l'accueil du public en mairie sera rétabli aux heures d'ouverture habituelles :

Lundi de 17h00 à 19h00 et Vendredi de 18h00 à 19H00.

Le port du masque est obligatoire. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition dans le sas de la mairie et la présence du public régulée.

Remerciement post-confinement

Mme le Maire remercie chaleureusement M. Damien GROLL pour les services rendus aux habitants, ainsi que toutes les personnes qui, dans un bel élan de solidarité, ont proposé leur aide à leurs voisins (courses, tonte de pelouse, etc...)